

DEC191939DRH

Décision portant nomination de M. Christophe HERRMANN aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS 2927, intitulée USAES

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de président directeur général du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service modifiée ;

Vu la décision n° 150663DAJ du 18 février 2015 portant nomination de M. Christophe Coudroy aux fonctions de directeur général délégué aux ressources ;

Vu la décision n°CON050001DRH en date du 18 mai 2005 portant création de l'unité mixte de service n°2927 intitulée USAES, notamment son article 6 renouvelée par avenants ;

Vu la convention générale conclue le 1er juillet 2010 entre le CAES et le CNRS, notamment son article 8, renouvelée par avenant ;

Vu la proposition du Conseil d'Administration du CAES du CNRS en date du 5 juin 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Christophe HERRMANN, Ingénieur d'études au CNRS, est reconduit dans ses fonctions de directeur de l'unité mixte de service n°2927 intitulée USAES à compter du 5 juin 2019, jusqu'au 18 mai 2023, date de renouvellement de l'UMS 2927.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 juillet 2019

Pour le Président-directeur général et par délégation,
Le Directeur général délégué aux ressources

Christophe Coudroy

